

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 mars 2021

---

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 2851

présenté par

Mme Valérie Petit, M. Herth, M. Becht et les membres du groupe Agir ensemble

-----

**ARTICLE 2**

À la fin de la deuxième phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« , et de les préparer à l'exercice de leurs responsabilités de citoyen »

les mots :

« , de les préparer à l'exercice de leurs responsabilités de citoyen, et de développer leur lien physique et émotionnel à la nature ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à inciter les plus jeunes à adopter des comportements éco-responsables en faveur de la nature, en inscrivant le développement d'un lien physique et émotionnel avec celle-ci dans les enseignements.